INFORMATIONS DIVERSES

Elections

Rappel : Vous venez d'arriver sur la commune ou vous n'avez jamais été inscrit sur la commune, présentez vous en mairie **avant le 30 décembre 2017 ou inscription sur le site ci-dessous jusqu'à minuit.** *mon.service-public.fr*

Fête de la science

Du 7 au 15 octobre 2017 se déroule la fête de la science.
Le Syvedac, partenaire de cette animation, organise le 7 octobre la découverte de l'unité de valorisation énergétique des déchets. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.echosciences-normandie.fr

Cimetière

Horaires d'hiver du 1er novembre au 28 février : fermeture à 17h.
Merci de respecter ce lieu de recueillement.

Dératisation

Lundi 9 octobre
campagne de dératisation du réseau d'égouts par la société NETTO Décor.

Taxe de séjour communautaire

Le 1er janvier 2018, une taxe de séjour communautaire s'appliquera sur les 50 communes de la communauté urbaine.
Les hébergeurs professionnels et particuliers ont l'obligation de la collecter auprès des voyageurs et de la reverser à Caen la Mer.
Pour tout renseignement sur ce nouveau dispositif, contacter le gestionnaire de cette taxe à la mission de Caen la Mer Tél . : 02.14.37.29.59
courriel : taxedesejour@caenlamer.fr

Restez connecté

Avec l'application citykomi

Et en naviguant sur le site de votre commune
http://www.mairie-stgermainblancheherbe.fr/

Démarches administratives

Désormais seule la télé-procédure est utilisable pour :
-les demandes de duplicata de carte grise, de renouvellement de permis de conduire, à la suite d'une perte ou d'un vol ou détérioration de document, de changement d'adresse sur la carte grise.

-se procurer un exemplaire de cession de véhicule : il vous suffit d'aller sur le site : http://www.calvados.gouv.fr/

Nota : pour les personnes ne disposant pas d'internet un point numérique est ouvert à la préfecture du calvados du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h.

Concours photo

Le CAUE du Calvados (Conseil d'architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) organise son **deuxième concours photo** sur la thématique : ARCHITECTURE DE CONTRASTE.

Concours **ouvert à tous** (amateurs et professionnels) du **11 septembre au 19 novembre 2017**.

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet http://caue14.fr/2017/09/concours-photo/

A VOS AGENDAS

Octobre	6	Petit déjeuner Emploi	9h00	Salle de l'Olivier
	16	Conseil municipal	18h00	Salle du Conseil
	21	Amis de l'école - HALLOWEEN	14h00	Salle Ardenna
	31	HALLOWEEN		Défilé
Novembre	10	Commémorations	18h30	Esplanade de la Mairie
	18 & 19	Salon des artistes	10h00 à 18h00	Salle Ardenna
Décembre	3	Bourse aux jouets		Salle Ardenna
	17	Noël des enfants		Salle Ardenna
	22	Marché de Noël - APS		Salle de l'Olivier

* Documentation jointe

Saint-Germain la Blanche Herbe Infos

« Information municipale »
Octobre 2017

EDITORIAL

St Germinoises , St Germinois,

Depuis le 1er janvier 2017, l'usage des produits phytosanitaires dans les espaces publics est prohibé par la loi; pour les particuliers, la mesure sera étendue le 1er janvier 2019.

La commune a développé de nouvelles techniques, mais nous avons besoin de votre soutien pour maintenir la propreté et l'hygiène dans la commune. L'entretien est l'affaire de tous, d'abord en ne polluant pas notre environnement par les déjections canines ou en jetant n'importe où les papiers, les mégots de cigarettes, les bouteilles vides, etc...Mais c'est aussi en se comportant comme de véritables citoyens responsables et en entretenant le trottoir devant sa propriété sur toute la largeur (y compris les caniveaux) au droit de la façade et en limite de propriété. Je rappelle également que vous devez le faire aussi en cas d'enneigement. Ne pas oublier de tailler les haies qui débordent sur le domaine public, gênant pour les piétons et les automobilistes.

Nous comptons sur votre sens civique pour notre bien-être à tous.

Cordialement,

Votre Maire, Joël Cosson

Horaires d'ouverture
Lundi : 8h30-12h30 / 13h30-18h
Mardi : 8h30-12h30
Mercredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h
Jeudi : 13h30-17h
Vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h

Le prochain info Saint Germain sera déposé dans votre boîte aux lettres le 9 novembre

Mairie - 11 rue Roland Vico - 14280 Saint-Germain-la-Blanche-Herbe
Tél. 02 31 29 11 00 / Fax 02 31 29 11 09 / E-mail : mairie.stgbh@orange.fr